

**Délibération 2023-07**

**Point de l'ordre du jour : II**

**Objet :** Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

**Vote unique :**

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023.

Nombres de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 22 septembre 2023

Pour extrait conforme,  
Le Président du conseil scientifique

Patrice AKNIN

Annexe : Procès-verbal de la séance du 9 juin 2023

Classée au registre des délibérations sous la  
référence CS – 22/09/2023 - D.2023-07

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :

## Conseil scientifique

---

**9 juin 2023**

### Projet de procès-verbal

		NOM	Prénom	Présence/Absence
<b>Président du conseil</b>	IRT SystemX	AKNIN	Patrice	<b>Présent</b>
<b>Personnalités qualifiées</b>	Flying Whales	ALLANO	Sylvain	<b>Présent</b>
	Institut d'Optique Graduate School	ASPECT	Alain	<b>Présent</b>
	ENSAM	AUBARD	Xavier	<b>Présent (visio)</b>
	Centre Marc Bloch	DE VERDALLE	Laure	<b>Excusée</b>
	Institut Curie	GOUD	Bruno	<b>Présent (visio)</b>
	CNRS	GROLLIER	Julie	<b>Excusée</b>
	Renault SAS	PERRIN	Jérôme	<b>Excusé</b>
	SAFRAN Aircraft Engines	RUIZ-SABARIEGO	Juan-Antonio	<b>Présent (visio)</b>
<b>Représentants d'institutions partenaires</b>	Inria	THIRION	Bertrand	<b>Excusé</b>
	École normale supérieure	CHRISTOPHE	Anne	<b>Présente</b>
	CNRS	PETIT	Sabine	<b>Présente (visio)</b>
	Académie des Technologies	VAISSIERE	Magali	<b>Excusée</b>
	Université de Paris	KUBLER	Nathalie	<b>Excusée</b>

<b>Collège A (professeurs des universités)</b>	LMT, DER Génie Mécanique	CHAMOIN	Ludovic	<b>Présent (visio)</b>
	LBPA	CHERFILS	Jacqueline	<b>Excusée</b>
	Centre Borelli, DER mathématiques	DESOLNEUX	Agnès	<b>Présente (visio)</b>
	LUMIN, DER Physique	ROCH	Jean-François	<b>Excusé</b>
<b>Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)</b>	LMT, DER Génie Mécanique	ABAHRI	Kamilia	<b>Présente</b>
	LMT, DER informatique	LE ROUX	Stéphane	<b>Présent</b>
	ISP	THEVENIN	Pierre	<b>Présent</b>
<b>Ingénieurs de recherche</b>	LMT	LAEUFFER	Hortense (titulaire)	<b>Présente</b>
	PPSM	GALMICHE	Laurent (suppléant)	<b>Présent</b>
<b>Usagers de l'École</b>	DER Nikola Tesla	PIETRI	Mélanie (Titulaire)	<b>Présente</b>
	Département Physique Chimie	DUPUY	Géraud (suppléant)	<b>Présent</b>

**Membre de droit :**

Présidente de l'ENS Paris-Saclay	CARRASCO	Nathalie	<b>Absente</b>
----------------------------------	----------	----------	----------------

**Invités permanents Présidence :**

Vice-présidente chargée de la stratégie et des moyens	PEYROCHE	Anne	<b>Présente</b>
Vice-président chargé de la formation	HUBERT	Olivier	<b>Présent</b>
Vice-président chargé de la recherche	MAÎTRE	Philippe	<b>Présent</b>
Directrice générale des services par intérim	TORRICELLI	Catherine	<b>Présente</b>
Directeur général des services	SIGNOLLES	Laurent	<b>Présent</b>

**Invités :**

Responsable du service des Relations internationales	EVAIN	Catherine	<b>Présente</b>
Responsable de la Direction de l'Appui à la recherche et à l'Innovation	BRANCO	Virginia	<b>Présente</b>
Directrice de la Scolarité, de la Vie étudiante et des Concours	DELANGHE	Nathalie	<b>Présente</b>
Directeur de la Graduate School MRES	NÉRON	David	<b>Présent</b>
Directeur de la Scène de Recherche	BARATIN	Ulysse	<b>Absent</b>
Directeur de l'Institut des Sciences Sociales du Politique (ISP)	COULMONT	Baptiste	<b>Présent</b>

## ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2023 (Vote) .....	4
II. Points d'actualité (Information) .....	4
III. Tarification des concours (notes codir du 11/04) (Information) .....	5
IV. Politique de soutien à la poursuite en doctorat : - Programme d'excellence PhD Tracks Information - Contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) (Information) .....	6
V. Evolution de l'offre de formation : - Monabiphot (Vote) - M1 MiM (Vote) - Année Arpe (Vote) .....	8
VI. Règlement des études (Vote) .....	9
VII. Ressources humaines : Recrutement des enseignants-chercheurs (Information) .....	10
VIII. Partenariats non académiques (Information) .....	10
IX. Présentation de l'Institut des Sciences Sociales du Politique (ISP) (Information) .....	10
X. Questions diverses (Information) .....	12

*La séance est ouverte sous la présidence de Patrice AKNIN à 9 heures 35. Le quorum est atteint.*

Patrice AKNIN excuse l'absence de Nathalie Carrasco, retenue au ministère.

Patrice AKNIN se félicite de la présence ce jour d'Alain ASPECT qui n'avait pas assisté au conseil scientifique depuis la remise de son prix Nobel.

## **I. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2023 (Vote)**

*Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 7 mars 2023.*

## **II. Points d'actualité (Information)**

Philippe MAITRE indique que la cérémonie de remise des diplômes s'est accompagnée du baptême du grand amphithéâtre Alain Aspect, en sa présence.

Philippe MAITRE fait également part de la tenue du congrès junior organisé par la GS MRES.

David NERON précise que ce congrès permet de faire découvrir les travaux des étudiants.

Mélanie PIETRI confirme que cette journée est très appréciée par les étudiants. Néanmoins, il conviendrait pour favoriser la participation d'en améliorer la communication et de choisir une autre date en dehors de la période des concours.

Philippe MAITRE rappelle les années de recherche thématiques proposées par l'école.

Anne PEYROCHE indique que le comité environnement a décidé de présenter un suivi des actions dans chaque instance et d'établir un schéma directeur d'ici la fin de 2024.

Philippe MAITRE annonce l'ouverture imminente du LUMEN.

S'agissant du logement des normaliens, Laurent SIGNOLES précise que le nombre de logements prévus pour l'Ecole dans le cadre du guichet unique du plateau passe de 550 à 175. De plus, les résidences universitaires sont réquisitionnées durant l'été 2024 en raison des Jeux olympiques de Paris. Avec le soutien de l'Université Paris-Saclay, le quota de logement est remonté à 343 places. La Présidente a alerté le ministère sur cette situation.

Patrice AKNIN s'enquiert d'une éventuelle convention signée avec le CROUS.

Laurent SIGNOLES explique qu'en l'absence de toute convention, le CROUS garantit un certain nombre de lits sous réserve de disponibilité, ce qui l'exempte de toute contrainte. De plus, la pénurie généralisée de logements rend peu probable la signature d'une telle convention.

En outre, en l'absence de contrainte, les bailleurs privés sont peu proactifs. Leur calendrier de réservations est peu compatible avec celui des concours.

Alain ASPECT demande si d'autres résidences pourraient être construites dans un futur proche.

Laurent SIGNOLES indique n'avoir aucune garantie de la croissance du parc de logement d'ici 2030.

Catherine EVAÏN souligne la problématique de l'accueil des étudiants internationaux.

Laurent SIGNOLES indique que ces étudiants ont accès aux chambres du campus de Cachan.

Sylvain ALLANO demande si les autres établissements disposent de résidences en propre.

Laurent SIGNOLES le confirme.

Géraud DUPUY déplore les niveaux de prix pratiqués par les bailleurs privés. De plus, les résidences actuelles sont plutôt destinées à des familles et non à des célibataires. C'est pourquoi il suggère d'alerter les pouvoirs publics sur le sujet.

Enfin, Géraud DUPUY souligne l'état d'insalubrité de la résidence de Cachan.

Laurent SIGNOLES indique que le rectorat, le ministère et la préfecture de région ont été dûment alertés.

Stéphane LE ROUX suggère que l'ENS Paris-Saclay se porte garant de la location des logements.

Laurent SIGNOLES explique qu'une telle démarche n'est pas légalement admise.

Kamilia ABAHRI suggère d'informer les responsables d'enseignement pour orienter au mieux les étudiants étrangers.

Sylvain ALLANO suggère de demander aux alumni de se porter garants pour les étudiants.

Olivier HUBERT indique qu'il est envisagé à moyen terme de faire appel à un prestataire pour préempter des logements dans les alentours, même si une telle action constitue un risque financier.

De plus, la solution d'un bâtiment en propre dans la vallée est envisagée.

Patrice AKNIN estime que la généralisation du télétravail entraîne en effet la vacance de bâtiments pouvant être requalifiés.

Alain ASPECT souligne l'importance du sujet du logement par rapport au degré d'attractivité de l'Ecole.

Par ailleurs, Philippe MAITRE fait part de la victoire de l'équipe féminine de football de l'Université Paris-Saclay en championnat de France.

Il mentionne également deux événements : d'une part la tenue du « village des sciences » et d'autre part, le nouveau record du monde du rapatriement de données par WiFi en mer (SeaFi) à plus de trente kilomètres dans le cadre du projet ERC Highwave de F. Dias.

S'agissant des relations internationales, un IRL a été renouvelé avec des établissements indiens. En outre, le projet Biosantech a été lancé avec succès.

La prestigieuse médaille Clark a été décernée à un alumni, Gabriel Zucman.

Enfin, l'ENS Paris-Saclay est impliquée dans le projet d'IHU Prometheus, un des dix lauréats d'un appel à projets France2030.

### **III. Tarification des concours (notes codir du 11/04) (Information)**

Olivier HUBERT indique qu'il convient d'apporter une précision sur ce point déjà présenté au dernier CS : la réévaluation du tarif de jury pour les épreuves de 5 heures.

Stéphane LE ROUX observe que la correction de copies n'est pas réévaluée.

Olivier HUBERT explique que cette réévaluation est menée au niveau national.

Stéphane LE ROUX regrette que le tarif ne soit pas réévalué pour le test du sujet de ce concours.

Olivier HUBERT indique que la réévaluation du test du sujet n'a pas été demandée par les responsables de l'épreuve.

#### **IV. Politique de soutien à la poursuite en doctorat :**

- Programme d'excellence PhD Tracks Information**
- Contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) (Information)**

##### **1. Contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN)**

Philippe MAITRE indique que 122 CDSN sont à distribuer selon une répartition équilibrée prévoyant un minimum de 40 % des contrats en région et un maximum de 30 %, à l'Université Paris-Saclay, les autres CDSN (environ 30%) étant distribués en Ile-de-France. La distribution ne rencontre pas de problèmes majeurs, en dépit de la problématique des démissions tardives de juillet et août.

Depuis 2022, un appel à projets spécifique pour les sujets de thèses CDSN a facilité le processus de distribution des CDSN à l'Université Paris-Saclay.

Olivier HUBERT précise que les désistements sont dus à des offres plus avantageuses, telles les CIFRE (formule avantageuse pour l'étudiant, l'industriel et le laboratoire compte tenu de l'accompagnement financier), qui s'accompagnent d'une enveloppe pour le fonctionnement. Olivier HUBERT précise que la moitié des lauréats du CDSN ne sont pas agrégés. Alors que l'obtention d'un contrat doctoral de droit public est requis pour une potentielle validation de l'agrégation, il ne l'est pas pour un non agrégé.

Alain ASPECT se félicite que des étudiants de qualité optent pour des thèses CIFRE, ce qui illustre l'engagement des entreprises. Il convient toutefois d'anticiper correctement un tel mouvement.

Philippe MAITRE signale que les COFRA, Convention de Formation par la Recherche en Administration, suscitent l'intérêt des normaliennes et normaliens.

Patrice AKNIN souligne que le contexte national s'inscrit globalement dans une tendance à la baisse. Certains domaines sont très impactés, tels les SHS (- 32 %) ; d'autres au contraire sont en hausse, telle la physique (+26 %).

Sylvain ALLANO confirme la disparité entre thématiques.

Par ailleurs, Philippe MAITRE explique que l'Ecole est engagée dans une discussion pour fluidifier la distribution des contrats doctoraux à l'échelle de l'Université.

Géraud DUPUY craint un biais dans la procédure des CDSN puisque cette dernière requiert de déclarer une éventuelle agrégation.

Olivier HUBERT explique que cette information est demandée uniquement pour un usage statistique.

Alain ASPECT estime que l'agrégation ne constitue pas un frein pour une carrière de chercheur, car c'est un gage de qualité pour des exposés structurés.

Anne CHRISTOPHE estime que cette compétence s'acquiert également dans les autres cursus, notamment dans les écoles doctorales.

En outre, Anne CHRISTOPHE souligne la difficulté de retenir des agrégés pour qu'ils entament un doctorat car ils sont sollicités pour combler le besoin en enseignants de l'Education nationale.

Alain ASPECT entend ce point.

Olivier HUBERT précise que de nombreux étudiants suivent la formation de l'agrégation sans passer le concours.

Alain ASPECT souligne l'importance pour un chercheur de savoir correctement exposer ses travaux.

Patrice AKNIN estime qu'il serait judicieux de pouvoir différer systématiquement la prise de poste d'enseignant jusqu'à la fin de la thèse.

Anne CHRISTOPHE précise que le déficit en professeurs est trop important.

Géraud DUPUY regrette que la liste complémentaire des CDSN ne présente pas de rang.

Olivier HUBERT explique que la gestion de cette liste est soumise à de multiples contraintes (géographie, laboratoire concerné, niveau du dossier, équilibrage entre disciplines) qui requièrent de s'adapter au type de désistement.

## **2. Programme d'excellence PhD Tracks**

Philippe MAITRE précise que l'Etablissement souhaite renforcer l'accompagnement des étudiants vers la thèse avec un tutorat durant deux années et une aide à la recherche de financements.

Six PhD Tracks ont été sélectionnées cette année. Les sciences de l'ingénieur restent sous-représentées, au contraire des SHS et des langues.

Un bilan très positif a été dressé de la fin de parcours des PhD Tracks de 2021. Toutefois, il convient d'apporter des évolutions à ce dispositif afin de favoriser l'utilisation des contrats d'établissements pour les laboratoires dont l'ENS est cotutelle.

En effet, l'une des candidatures retenues concerne une thématique non représentée à l'ENS Paris-Saclay (Cosmologie). Par conséquent, les deux années devront être mises à profit pour élaborer un contrat doctoral en collaboration avec le CEA. Les autres candidatures visent des thèses qui pourront être encadrées dans un laboratoire de l'ENS Paris-Saclay.

Les thèses entamées à l'issue des PhD Tracks de 2021 seront soit financées soit cofinancées par l'Etablissement, à l'exception du cas d'une étudiante ayant opté pour une année de césure.

Philippe MAITRE propose que les deux années de bourse du PhD Track soient désormais clairement dissociées du doctorat, ce qui incitera à la recherche d'un éventuel financement de la thèse.

Géraud DUPUY se félicite de cette clarification pour les étudiants.

De plus, Géraud DUPUY s'interroge sur l'obligation pour les bénéficiaires de poursuivre leur parcours au sein de Paris-Saclay.

Philippe MAITRE indique que le dispositif PhDTrack s'inscrivait dans la stratégie de l'école de contribuer à la politique doctorale de l'Université Paris-Saclay. Une évolution est opérée progressivement, dans un premier temps avec les PhD Tracks entreprises, puis au travers d'autres financements tel le mécénat avec un objectif de pouvoir s'ouvrir à l'international et de permettre aux élèves et étudiants à poursuivre des thèses hors Paris-Saclay.

Géraud DUPUY rappelle que le PhD Track a également pour finalité de lutter contre la précarité étudiante. C'est pourquoi il devrait permettre de se projeter en province.

Olivier HUBERT explique que la transformation proposée vise à abandonner l'automatisme du financement du doctorat, pour un nouveau format des deux dernières années à l'ENS, dont le financement est en cours de discussion (aides sous critères sociaux, mécénat, etc.). Quant au doctorat, il sera plutôt géré sous la forme de contrats doctoraux d'établissement classiques.

*La séance est suspendue de 10 heures 55 à 11 heures 10.*

## **V. Evolution de l'offre de formation :**

- Monabiphot (Vote)**
- M1 MiM (Vote)**
- Année Arpe (Vote)**

### **1. Monabiphot**

Olivier HUBERT explique que cette formation comprenait historiquement un M1 et un M2. En dépit d'une faible fréquentation, il convient de conserver cette formation pluridisciplinaire qui permet d'alimenter les laboratoires de l'école en potentiels doctorants et favorise des collaborations. Un groupe de travail composé des responsables actuels et de représentants des différents laboratoires concernés a défini un nouveau public cible et ouvert les discussions sur une nouvelle maquette plus adaptée au profil des normaliens. Il est proposé de supprimer le M1 et de créer un nouveau M2 à partir de 2024. Ce dernier serait fusionné avec un M2 existant de l'Université Paris-Saclay mêlant biologie et physique. L'Ecole en resterait le référent.

Géraud DUPUY juge cette évolution bénéfique pour un plus fort engagement des normaliens. Toutefois, il suppose que la suppression d'une année réduit le profil des entrants.

Olivier HUBERT confirme que davantage de prérequis de physique seront demandés.

*Le principe de la fermeture du Master 1 de Monabiphot et de l'évolution de son Master 2 est adopté à l'unanimité.*

### **2. M1 MiM**

Olivier HUBERT précise que la perte d'attractivité de ce master en management conduit l'Etablissement à le fusionner avec le master de l'Université, permettant une plus grande fluidité vers la thèse. De plus, cette évolution favoriserait la mixité de population et resserrerait les liens entre l'ENS Paris-Saclay et la faculté Jean Monnet.

*La modification de la formation du M1 MIM est adoptée à l'unanimité.*

### 3. Année Arpe

Olivier HUBERT propose une évolution du contenu de l'année Arpe, une redéfinition de l'autonomie scientifique et un renforcement du suivi. L'évolution proposée porte également sur les démarches administratives, le contrat pédagogique et le contrôle des connaissances.

Kamilia ABAHRI s'enquiert de statistiques sur le suivi des étudiants après l'année Arpe.

Olivier HUBERT ne dispose pas de données à ce sujet, qui peut néanmoins être aisément analysé.

Géraud DUPUY se félicite d'un renforcement du suivi des étudiants à l'étranger. En effet, le suivi par le référent du DER s'avère parfois insuffisant. C'est pourquoi il s'enquiert d'un éventuel contrôle au niveau de la présidence.

Catherine EVAIN précise que le suivi académique est assuré par le DER et le responsable Arpe, en relation avec le service des relations internationales. Ce dernier propose son aide aux étudiants partis à l'étranger pour tout problème éventuel.

Alain ASPECT demande si les étudiants disposent d'un parrain dans leur discipline.

Olivier HUBERT le confirme. Tel est le rôle du responsable Arpe. Si un DER compte un nombre important d'étudiants Arpe, des enseignants référents sont sollicités. Quoi qu'il en soit, le laboratoire d'accueil est souvent en relation avec le laboratoire concerné de l'Ecole au préalable de l'année Arpe.

Alain ASPECT suggère de permettre au parrain de se rendre sur place.

Catherine EVAIN précise que l'Ecole ne dispose pas d'un budget dédié. Cependant, tous les contacts sur place sont activés en cas de problème.

Stéphane LE ROUX s'enquiert des prises de contact des étudiants avec le service des relations internationales.

Catherine EVAIN précise que le service a été très sollicité durant la crise sanitaire. De plus, il intervient régulièrement sur demande du DER en l'absence de nouvelles de l'étudiant.

Sylvain ALLANO souligne le bénéfice du déplacement du tuteur qui permet de créer des liens avec le laboratoire d'accueil.

*La modification du règlement de l'année Arpe est approuvée à l'unanimité.*

## **VI. Règlement des études (Vote)**

---

Olivier HUBERT explique qu'il convient d'inclure au règlement la possibilité d'un échec de scolarité pour les étudiants financés par une bourse « excellence » ou « voie égalité des chances », sur le modèle du règlement s'appliquant aux normaliens à titre étranger.

Stéphane LE ROUX s'enquiert du montant de ces bourses.

Olivier HUBERT précise que le montant mensuel est de 1 000 euros.

Par ailleurs, les dérives constatées pour le processus année joker conduit l'Etablissement à resserrer les critères de sélection et à ne tolérer qu'une faible proportion de départ d'un département

« naturel » (en relation avec le concours présenté) vers un département autre (10 % des postes en sorties). Le caractère exceptionnel de ce dispositif sera rappelé.

Alain ASPECT estime qu'il est bienvenu de laisser aux étudiants la possibilité de changer leur orientation.

Stéphane LE ROUX estime que le quota choisi est peu contraignant.

Olivier HUBERT explique qu'il ne s'agit pas d'un quota, mais d'un ordre de grandeur donné à titre d'information.

Géraud DUPUY s'enquiert du retour des autres ENS.

Olivier HUBERT indique que cette possibilité de changement de département n'existe pas à Rennes

Anne CHRISTOPHE indique qu'il n'existe a priori pas de limitation à l'ENS PSL pour un changement de département.

Par ailleurs, Olivier HUBERT précise que les élèves issus du concours BEL (Langues), qui souhaitent intégrer les SHS devraient désormais le faire dans le cadre d'une année joker.

La mise à jour du règlement des études est approuvée à la majorité avec quelques abstentions (1 *abstention*).

## **VII. Ressources humaines : - Recrutement des enseignants-chercheurs (Information)**

*Ce point est reporté.*

## **VIII. Partenariats non académiques (Information)**

*Ce point est reporté.*

## **IX. Présentation de l'Institut des Sciences Sociales du Politique (ISP) (Information)**

Baptiste COULMONT indique que cette unité installée sur deux sites, Nanterre et l'ENS Paris-Saclay, compte 57 titulaires et 11 émérites.

Les quatre axes de recherche sont :

- le genre, la classe et la race ;
- la production et la circulation des savoirs ;
- la violence, les conflits et la mobilisation ;
- la formation et la transformation des états.

Quatre-vingts thèses sont en cours, dont une vingtaine à l'ENS Paris-Saclay.

De plus, l'ISP s'inscrit dans des réseaux de recherche (IRN, RTP, Equipex, etc.)

Le laboratoire dispose d'un budget relativement réduit, réparti sur 24 contrats, dont 3 ANR en gestion propre. La moyenne annuelle est de six contrats avec un budget annuel glissant de 500 000 euros.

A l'Université Paris-Saclay, le laboratoire est impliqué dans quatre Graduate Schools.

Son actualité compte l'organisation de séminaires et de colloques et la publication de plusieurs ouvrages.

L'actualité scientifique comprend plusieurs dépôts de projet, dont une chaire junior Ile-de-France en sciences sociales. En outre, l'ISP participe à quelques contributions transverses en termes d'établissement et de thématiques sur l'intelligence artificielle, la transition écologique et le patrimoine.

Enfin, le laboratoire présente en perspectives de recherche plusieurs sujets, avec, à plus long terme, un renforcement de l'histoire.

Patrice AKNIN s'enquiert du financement des doctorants de l'ISP, dans un contexte particulièrement difficile pour les SHS.

Baptiste COULMONT confirme que ce financement est bien assuré au sein de l'ISP. En revanche, il regrette la fin des contrats doctoraux accordés par l'ENS aux non-normaliens.

S'agissant de Nanterre, Baptiste COULMONT souligne la durée de certaines thèses notamment en histoire, discipline pour laquelle la recherche se couple à l'enseignement.

Sylvain ALLANO soulève un éventuel problème de visibilité du fait de l'acronyme qui peut créer une confusion avec Sciences Po.

Baptiste COULMONT confirme que le laboratoire dispose d'une bonne visibilité.

Patrice AKNIN s'enquiert du niveau d'interaction entre les différents axes de recherche.

Baptiste COULMONT précise que ces interactions sont bien assurées, car chaque axe est développé sur les deux sites et un lien est opéré par les anciens élèves.

Géraud DUPUY s'enquiert des actions pour inciter les étudiants du DER SHS à poursuivre leur parcours en doctorat. De plus, il demande si le laboratoire éclaire les étudiants sur les perspectives professionnelles offertes par une thèse.

Baptiste COULMONT explique que l'idée selon laquelle une thèse serait utile pour des fonctions de direction, apparue il y a une dizaine d'années, n'est pas admise dans toutes les disciplines ; elle ne l'est pas encore en sociologie.

Laurent GALMICHE observe que les cas de fusion de laboratoires en science font rarement l'objet d'interpénétration entre les équipes. Il demande ce qu'il en est pour l'ISP.

Baptiste COULMONT précise que l'ISP est un exemple d'interpénétration des équipes et des axes de recherche.

Philippe MAITRE souligne la forte contribution du laboratoire à la politique de site, tant à l'échelle de l'Université qu'à celle de l'Ecole, sur les thématiques du patrimoine et de la santé.

Par ailleurs, Philippe MAITRE mentionne l'implication de Baptiste COULMONT en tant que référent scientifique de la plateforme universitaire de données de la MSH.

Stéphane LE ROUX demande si l'ISP se placera au niveau des COFRA.

Baptiste COULMONT le confirme.

Philippe MAITRE regrette l'organisation de la campagne des COFRA, qui présente un calendrier très contraint.

## **X. Questions diverses (Information)**

---

Géraud DUPUY rappelle sa demande d'une représentation spécifique des doctorants au CS, indépendamment de celle des étudiants.

Patrice AKNIN indique que ce point sera évoqué à l'occasion du renouvellement de certains sièges.

Anne CHRISTOPHE indique que les deux catégories d'usagers sont bien représentées à l'ENS PSL. Il est rappelé que l'ENS PSL inscrit ses doctorants en thèse, ce qui n'est plus le cas de l'ENS Paris-Saclay. Le corps électoral doctorant de l'ENS Paris-Saclay reste donc à définir avant la mise en place de tout processus d'élection.

*La séance est levée à 12 heures 25.*

*Le prochain conseil scientifique se tiendra le 22 septembre 2023.*